



COMMUNE DE COISE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21/03/2026 à 11h00

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 21 mars 2026 à 11h00 à la
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
09.03.26	ELECTION DU MAIRE	Approuvé
10.03.26	FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS	Approuvé à l'unanimité
11.03.26	ELECTION DES ADJOINTS	Approuvé
12.03.26	INDEMNITES DE FONCTION AUX ADJOINTS ET AU MAIRE SUITE AU RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL	Approuvé à l'unanimité
13.03.26	DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE DE COISE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL- ARTICLE 2122-22 DU CGCT	Approuvé à l'unanimité

**Le Maire,
Philippe BONNIER**



Mise en ligne sur le site internet le :
Affichée le :